

Prise en charge des frais d'optique dans le cadre du régime complémentaire – PFOC

Tout savoir sur le remboursement
des frais de santé en optique

Code produit : PFOC

Niveau : Perfectionnement

Modalité : Presentiel

Durée (en heure) : 7.0

Tarif :

Eligible DDA : oui

Public :

collaborateurs d'entreprises
d'assurances, d'institutions
de prévoyance, de mutuelles,
agents généraux, courtiers
ayant déjà des connaissances
en matière de complémentaire
santé

Pré requis :

aucun

Objectif

- comprendre l'environnement des soins optiques pour une meilleure maîtrise du risque

Programme de la formation

1. Anatomie de l'œil
 - Fonction de l'œil
2. Troubles de la vision
 - Myopie
 - Hypermétropie
 - Astigmatisme
 - Presbytie
 - Amblyopie
3. Verres
4. Prescription
 - Durée et renouvellement
5. Nomenclature de la Sécurité sociale
 - LPP
6. Différentes règles de prise en charge par l'assurance maladie
- 7.

Principales dispositions conventionnelles relatives aux opticiens

- Le devis, le tiers-payant
- 8. Comment lire et comprendre une ordonnance optique et de lentilles de contact
 - Qu'est-ce qu'une sphère, une dioptrie, un cylindre, l'axe ?
 - Qu'est-ce que l'addition ?
 - Exercices de lecture d'ordonnances
- 9. Dispositions du contrat responsable
- 10. Différents types de garanties existant dans les contrats
- 11. Remboursement des lentilles, Équipements NR
- 12. Chirurgie ophtalmologique
- 13. Transposition des formules de l'ordonnance d'ophtalmo
- 14. Principales difficultés rencontrées dans les devis / factures
- 15. Récupération 100 % santé
 - Objectif de la récupération
 - Déploiement de la récupération
 - 2 paniers d'équipements : classe A et B
 - Évolution de l'offre de l'opticien et du devis
 - Nouvelle nomenclature « LPP »
 - Prix limites de vente au public de la classe A
 - Modifications du renouvellement de l'équipement
 - Nouvelles prestations : appairage, adaptation
 - Calendrier
- 16. Échanges sur les pratiques professionnelles à travers des exercices / cas particuliers

Moyens d'évaluation

Méthodes pédagogiques

- Évaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage
- Récupération de cas pratiques
- Exposés à partir d'un diaporama
- Échanges d'expériences